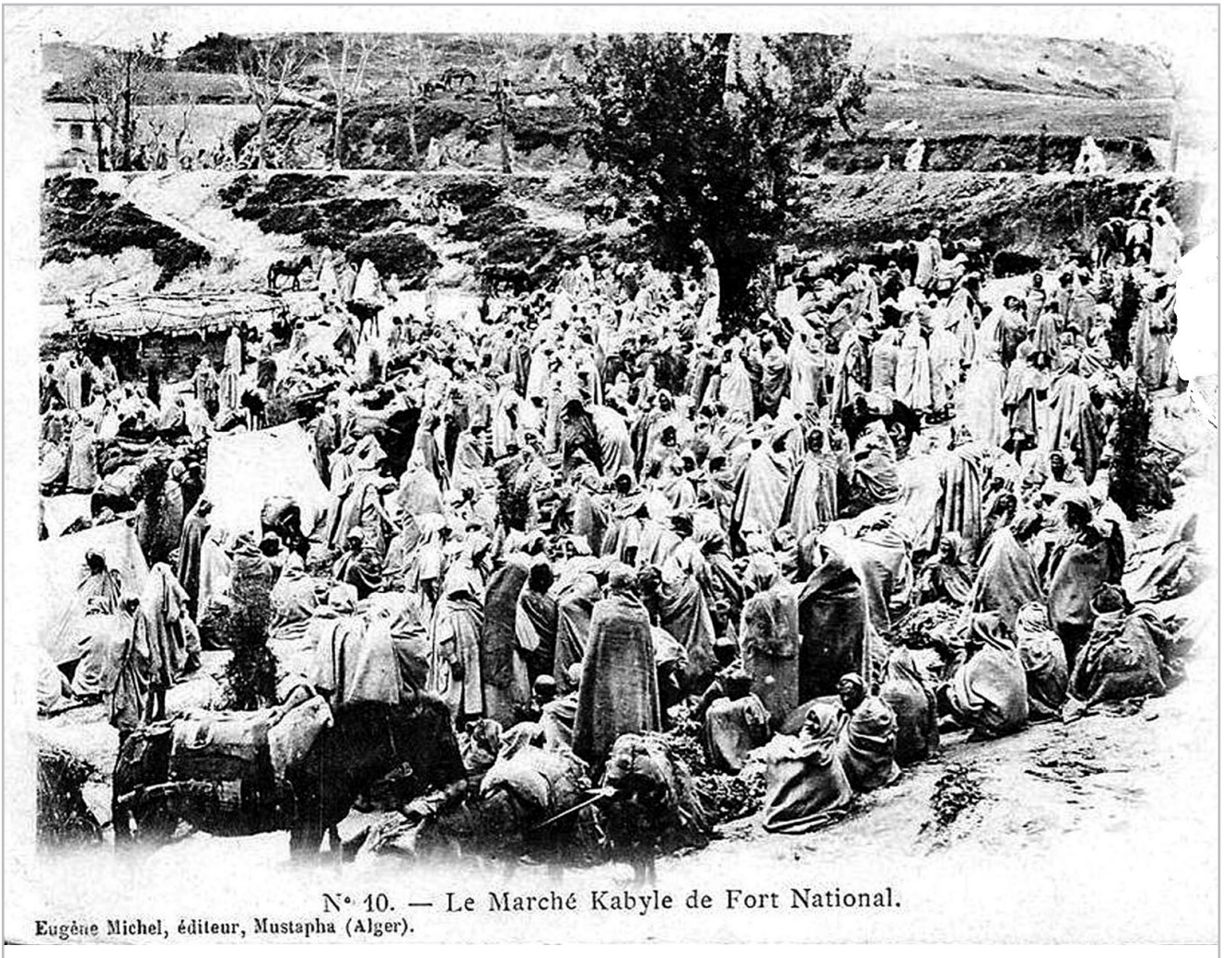


CHARLY GUIBBAUD

LE SOUQ

OU
LE MARCHÉ KABYLE



N° 10. — Le Marché Kabyle de Fort National.

Eugène Michel, éditeur, Mustapha (Alger).

Le marché hebdomadaire n'est pas une spécificité kabyle. Cette activité se retrouve dans toutes les sociétés rurales. En France, traditionnellement, le marché se tient au chef-lieu du canton. Il draine la population des campagnes et villages environnants qui s'y rend pour satisfaire à ses besoins alimentaires, se procurer les outils nécessaires à ses activités, accéder aux services qui font défaut à proximité de leur lieu de résidence. Le marché a une fonction commerciale, certes, mais il est aussi un espace de rencontres, d'animation, de sociabilité.

On retrouve tous ces aspects dans le marché kabyle, le "souq", mais avec une variété de services foisonnante, du moins jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Une foule, uniquement masculine, dont l'on n'est pas sûr qu'elle est là pour uniquement se ravitailler, déambule, observe, écoute. On saisit immédiatement que l'on n'est pas dans un espace banal.

On découvre ultérieurement que le "souq" kabyle est d'abord une institution, avec ses codes et règlements. Plus qu'un espace marchand, c'est une structure politique minutieusement construite, indispensable au fonctionnement de la société kabyle, au même titre que les "tadjemats", ces assemblées dont on connaît le rôle prépondérant dans la conduite du village, du "tadderth".

LE MARCHÉ KABYLE, UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE

En Kabylie, le marché hebdomadaire prend le nom du jour de la semaine durant lequel il se déroule. Le site devient un lieu-dit. Il est la propriété d'une tribu. Cependant on veillera à le situer aux frontières communes du plus grand nombre de tribus, à l'écart des villages, sur un espace dégagé ouvert à toutes les tribus mais dont la neutralité sera garantie par la fondation pieuse la plus proche.



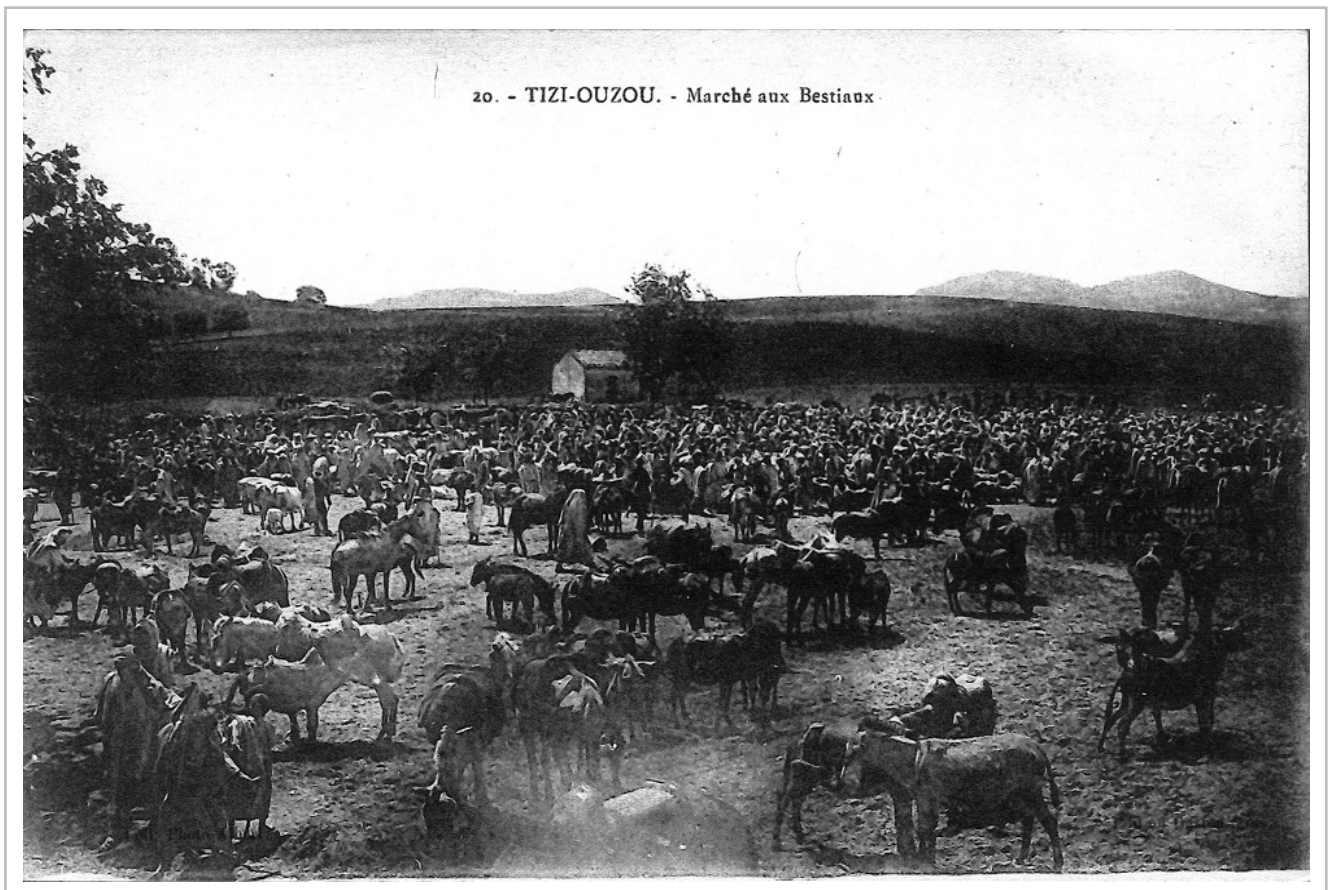
Le marché kabyle a eu un rôle économique essentiel tant avant la colonisation française qu'après la conquête définitive de 1857. L'administration coloniale, quand elle le put, rapprocha ces marchés des nouveaux centres de colonisation pour conforter l'établissement de ces derniers. Ainsi en a-t-il été du "Sebt" déplacé de l'embouchure de l'oued Defali sur le Sébaou vers le village de Tizi-Ouzou et du "T'nin de Baghlia" transféré sur le village de Rébeval. À Palestro, comme nous le verrons, la création, par les colons, d'un nouveau marché, au village, aurait concouru aux événements graves qui se sont déroulés dans cette localité, en 1871.

L'attractivité des marchés kabyles ne s'est jamais démentie. «Le souq a pour le kabyle des attraits irrésistibles, et semble aussi nécessaire à sa vie que l'air qu'il respire.» (Hanoteau: La Kabylie tome 2 - 1893)

L'observateur extérieur notera que, dès les premières lueurs du jour, une foule, essentiellement masculine, arrivant de toutes les directions, à pieds, sur des ânes, des mulets, des chars à bancs, plus tard dans des autobus bondés, converge sur le site du marché. Des conducteurs de troupeaux qui ont parfois marché toute la nuit pour être présents à l'ouverture, vont à grandes enjambées, poussant leur bétail, en criant plus pour attirer l'attention sur la qualité de ses bêtes que pour les persuader d'aller de l'avant. Les vendeurs sont arrivés les premiers, ont payé leur octroi, et se sont répartis par activités selon le règlement. Au fur et à mesure la rumeur monte, les commerçants interpellent, vantent la qualité de ce qu'ils offrent.

Tout est exposé à même le sol, sur des nattes ou divers textiles.

Le commerçant kabyle ne se contente pas des produits et articles traditionnels, il n'hésite pas à proposer les toutes dernières nouveautés, quelque soit leur origine. Après le débarquement américain, en 1942, sur tous les marchés, des vendeurs debouts, devant un gros cône de poudre blanche, hurlaient : "la pòde américain, la pòde américain". Il s'agissait de cette poudre miracle qui éradiquait vermine, moustiques et tout insecte, nuisible (ou



pas), que l'on découvrait sous le nom de DDT... On n'a jamais été informé des conséquences sanitaires de son utilisation, mais la DDT a été particulièrement appréciée pour sa totale efficacité.

Le parc à bestiaux prête volontiers son concours à l'ambiance sonore et lui donne plus de relief : braiments, hennissements, beuglements, bêlements concertent dans un désordre apparent mais uniquement pour une oreille peu éduquée...

Le site dévolu aux bestiaux occupe un espace plus vaste en plaine, il peut représenter le tiers de la surface du marché, le plus souvent à l'une de ses extrémités. À l'opposé, on trouve l'abattoir avec l'équarrissage et l'accrochage des découpes, notamment les viscères, généralement très prisés. Toute cette activité se fait en plein air.



Entre le parc à bestiaux et l'abattoir, en retrait, trônent les grainetiers, avec leurs sacs de blé, d'orge, d'avoine, de bechna accoudés sur leurs "mesures" cylindriques en bois.

En avant, on trouve les fripiers, les couturiers, les marchands d'étoffes. A proximité, un homme, tout en continuant à tresser le "doum" propose couvre-chefs ("chapeaux kabyles") et nattes ovales ("paillassons") confectionnés avec le coeur des feuilles de ce palmier sauvage. Enfin, au centre du marché, où la foule est la plus dense, les forgerons, proposant tous les outils aratoires, cotoient ferblantiers, vendeurs de produits manufacturés, colporteurs de passage, marchands de sucreries.

Des guérisseurs étalent sur des sacs en jute leur pharmacopée d'autres offrent leurs services pour des saignées (pose d'ampoules sur des scarifications faites au rasoir, derrière la nuque à la base du crâne) réalisées devant le public. Plus en retrait, un arracheur de dents expose, en petites pyramides, molaires, canines portant d'effrayantes caries, attestant de sa compétence. Les cris de ses patients l'incitent à ne pas trop s'exposer, voire à inviter les passants à entourer le sujet, pour taper des mains et manifester, le plus bruyamment.

ment possible, leurs encouragements et leur solidarité pour couvrir plaintes et gémissements.

Beaucoup plus rarement, dans quelques tribus, les femmes accèdent tout naturellement au marché pour commercialiser, en vrac, volailles, petit lait (Iben), lait caillé (raïb), oeufs, passementerie colorée, en raphia etc... Elles sont regroupées sur un emplacement qui leur est réservé.

Bien plus discrets, en retrait, à l'écart des va-et-vient, un taleb éclaire sur les devoirs du bon musulman. Un marabout devise avec des passants, sans cesser d'égrener son chapelet et d'observer. Parfois un cadî propose des consultations juridiques, et conseille les demandeurs. Toujours aussi discrètement, des groupes débattent, s'assurant que leurs propos ne sont pas perçus. Personne n'ignore, en effet, que, des individus, l'air de rien, "laissent leurs oreilles traîner" en quête d'informations susceptibles d'intéresser les siens, sa "tadjamat", sa tribu.

Des signes nombreux laissent deviner que le marché kabyle n'est pas qu'une aire dévolue au commerce mais que la politique y joue un rôle important.

LE MARCHÉ KABYLE, UNE INSTITUTION POLITIQUE.

La décision de créer un marché est prise par la tribu. Le lieu à son importance. Il se situera aux frontières de cette tribu et du maximum de tribus voisines pour une plus grande ouverture publique. Il sera situé à proximité d'une fondation pieuse qui lui garantira sa neutralité, on dirait de nos jours son « extra-territorialité ».

Il doit y avoir un point d'eau. Le choix fait, soit la tribu achète le terrain s'il ne lui appartient pas, soit le propriétaire en fera don pour des raisons de prestige personnel et pour mériter la considération de toute la tribu.

Le nom du marché sera celui de la tribu propriétaire précédé du jour de la semaine où il se tient, ex : Iarbâa n'Ath Iraten, « le mercredi des Iraten » (Fort-National).

Sa neutralité est garantie par la fondation religieuse et l'âanaïa (protection) du propriétaire. L'individu qui s'y rend ou qui s'en éloigne est couvert par cette protection. Les gens des tribus en guerre pouvaient s'y rencontrer et débattre de la poursuite ou de l'arrêt de leurs hostilités et ce en pleine sécurité. En temps de paix, les tribus avaient la possibilité d'y décider une réunion pour débattre d'un problème commun. La conduite de cette réunion et la police de l'assemblée étaient assurées par un religieux. On raconte que, parfois, étaient arrangés des mariages susceptibles de conforter des liens politiques entre des tribus.

Pendant l'utilité politique du marché ne se borne pas aux manifestations exceptionnelles.

Il assure aussi une permanence de l'information et la publicité des événements.

« C'est là que chaque individu s'informerait sur les prix des denrées naturellement ... mais ce dont il sera le plus friand ce sont les nouvelles politiques, dont il est avide, et qu'il va colporter et commenter dans sa tadjamat... c'est là que se discutent, devant lui, les intérêts du çof de la tribu, de la confédération » (Hanoteau)

Les religieux rappelleront les dates des fêtes à célébrer, le jour où commence et le jour où finit le jeûne du Ramadan. Le marché tenait lieu de forum, d'hémicycle, .«... (il) garantissait la publicité à ceux qui voulaient donner de l'éclat à leur conduite. Ainsi les plus exaltés choisissaient le marché pour vider une querelle »

(Alain Mahé : Histoire de la Grande Kabylie éditions Bouchène -2001)

On allait au marché comme aujourd'hui « à la ville ».

Néanmoins on demeurait avant tout membre de sa tribu, de sa « tadjemat », de son « çof » et, en cas de problème il fallait immédiatement rejoindre les siens pour faire nom-

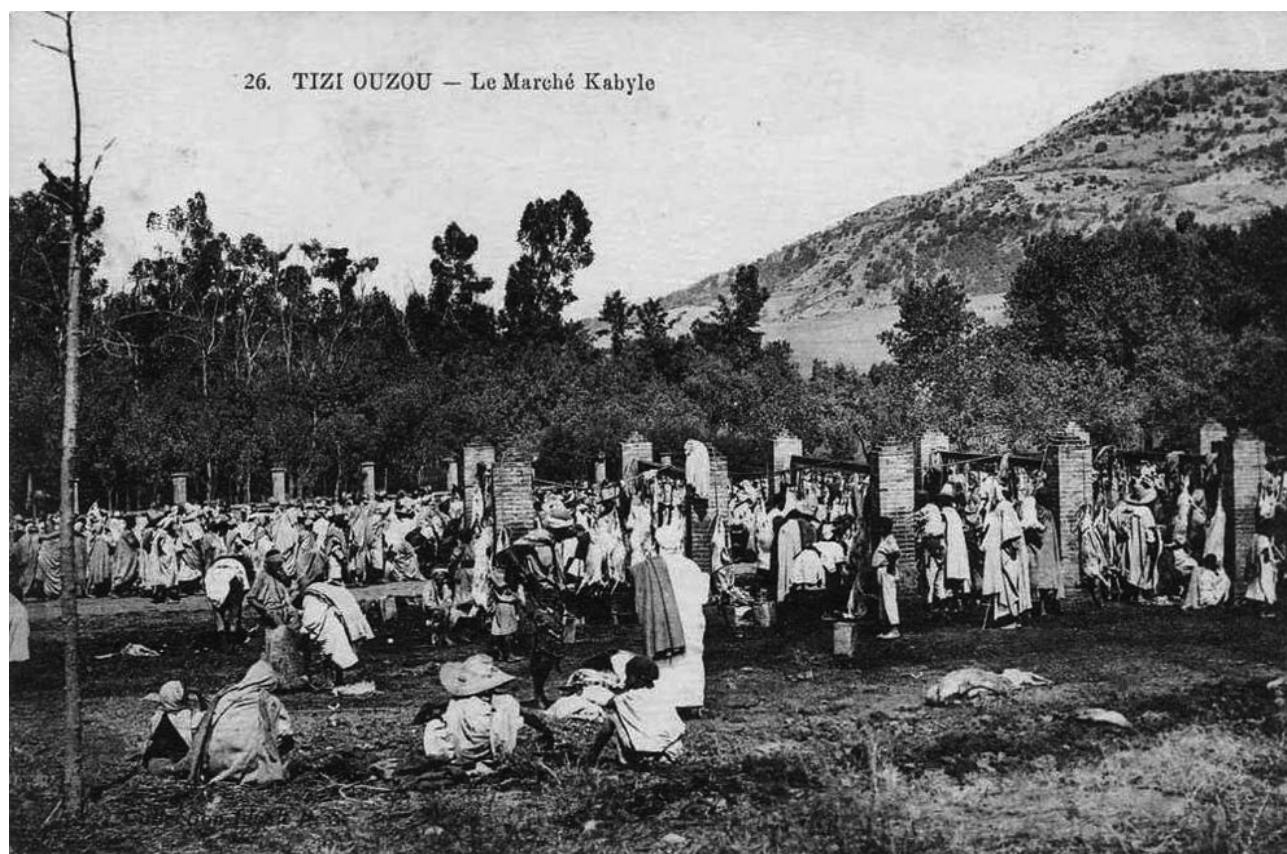
bre. C'est probablement pour cette raison que certains « qanouns » de village rendaient obligatoire la présence de ses adultes au marché de la tribu et imposaient une amende à l'absent s'il ne pouvait justifier qu'il en avait été empêché.

Les Turcs avaient occupé toute la vallée du Sébaou. Ali Khodja, turc de nation, Caïd des Amraoua, afin de renforcer son contrôle sur le territoire et d'accentuer son emprise sur la région, va créer, en 1720, deux marchés sur les mêmes principes que les kabyles.

Le premier sera le « Sebt des Amraoua » que les kabyles dénomment « sebt Ali Khodja », le second le « Tn'in de Baghlia ». Tous deux, situés à proximité immédiate de gués importants de l'Oued Sébaou, auront une importante fréquentation. Ils se pérenniseront jusqu'à la création de Tizi-Ouzou où le « Sebt » (samedi) sera transféré en 1859 et celle de Rébeval, en 1860, qui accueillera le « Tn'in » (lundi). Ces marchés existent toujours. Ils n'ont jamais été remis en cause par les kabyles en raison de leur conformité aux principes évoqués ci-dessus.

Louis Rinn, ancien chef du Service central des Affaires Indigènes, avance dans son ouvrage « Histoire de l'Insurrection de 1871 en Algérie » (1891) que la création, par les colons, d'un marché dans le village même de Palestro, en 1869, lors de son édification, exaspéra les deux tribus voisines en raison de la concurrence commerciale qui aurait ruiné leurs propres marchés. Ce serait, toujours selon Rinn, une des causes du massacre de la quasi totalité de la population de ce village, lors de l'insurrection de 1871.

Pour conclure, on citera Louis Rinn, Conseiller du Gouvernement, Chef du Service Central des Affaires Indigènes qui rappelait, en 1890, à propos des marchés kabyles :
« ... en Kabylie, les indigènes attachent à leur marché une importance extrême avoir un marché n'est pas seulement une importance commerciale, c'est avant tout une question de prestige et d'honneur pour la tribu. »





Tigzirt - Le marché autour de l'église